



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

**Réaction aux multiples articles sur le coût du bois des forêts publiques
L'AIDE AUX PRODUCTEURS DE BOIS DE LA FORÊT PRIVÉE
DEVRA ACCOMPAGNER LE SOUTIEN AUX INDUSTRIELS FORESTIERS**

Longueuil, 7 janvier 2016 – Devant les voix qui s'élèvent pour revendiquer une réduction des redevances forestières pour le bois récolté dans les forêts publiques, la *Fédération des producteurs forestiers du Québec* tient à rappeler que le gouvernement devra parallèlement travailler à améliorer l'environnement d'affaires des producteurs de bois des forêts privées.

« Si des aménagements sont possibles pour réduire le coût de la fibre en forêt publique, d'autres le sont également pour réduire le coût de production en forêt privée », a indiqué son président M. Pierre-Maurice Gagnon. « Plusieurs idées ont été fournies au ministre des Finances et au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, dont une révision des mesures fiscales visant les propriétaires et producteurs forestiers, mais tout comme les industriels forestiers, nous sommes dans l'attente », a-t-il ajouté. Une réduction des redevances forestières pour le bois des forêts publiques, sans contrepartie pour les producteurs des forêts privées, entrainera une plus forte concurrence de l'État sur les petits fournisseurs privés de l'industrie forestière et réduira leurs accès aux marchés.

À propos de la FPFQ

La Fédération des producteurs forestiers du Québec est l'organisation provinciale qui travaille à la promotion des intérêts de 130 000 propriétaires forestiers de tous les milieux sociaux, dont 35 000 producteurs forestiers. L'action régionalisée de ses 13 syndicats et offices vise la protection et la mise en valeur des forêts privées québécoises, ainsi qu'une commercialisation ordonnée des bois en provenance de ces territoires.

-30-

Renseignements : **Marc-André Côté**
Directeur général
Fédération des producteurs forestiers du Québec
T. 450 679-0530, poste 8201
macote@upa.qc.ca
www.foretprivee.ca